

Marine « étron », « salope fascisante »... mais interdit de traiter la Rousseau de salope !

écrit par Christine Tasin | 18 mai 2025



Marine Tondelier et Sandrine Rousseau au centre de gendarmes, face à des vigneronns, le 12 juin 2023, près de Carcassonne (Aude). (BOYER CLAUDE / L'INDEPENDANT / MAXPPP)



Marine Tondelier et Sandrine Rousseau au centre de gendarmes, face à des vigneron, le 12 juin 2023, près de Carcassonne (Aude). (BOYER CLAUDE / L'INDEPENDANT / MAXPPP)

Cherchez l'erreur.

L'écolo tarée Rousseau qui, comme d'habitude, se mêlait de ce qui ne la regardait pas, avait été invitée, un peu vertement, certes, mais avec une bonne dose d'humour puisque s'adressant à une « féministe » engagée n'aimant que les hommes déconstruits à aller faire la soupe. « *Va faire la soupe, salope* » !

Le vigneron a été condamné à 2500 euros d'amende avec sursis et un euro symbolique pour la Rousseau. Celle-ci, bras dessus bras dessous avec l'autre virago de Tondelier avait critiqué les vigneron qui s'opposaient à la création d'un golf sur une terre arable... Qui est le plus écolo des deux parties, à votre avis ?

Elles ont dû faire face à des vigneron qui voulaient les empêcher d'accéder à un domaine viticole où elles devaient rencontrer des militants locaux dans la soirée de lundi.

Alors que l'accès routier au domaine était entravé par des tracteurs, les deux femmes ont voulu le rejoindre à pied et ont été insultées par certains vigneron. « Va faire la soupe salope, grosse salope », peut-on par exemple clairement entendre sur l'un des extraits diffusés par les deux figures d'EELV. Protégées par les gendarmes, les deux femmes ont finalement rejoint le domaine viticole en coupant à travers champs.

https://www.franceinfo.fr/politique/eelv/les-ecologistes-marine-tondelier-et-sandrine-rousseau-prises-a-partie-et-insultees-par-des-vignerons-dans-l-aude_5886365.html

Pour bien plus grave et insultant que cela et sans l'humour du « va faire la soupe », Marine, elle, avait été traitée d'étron par Ruquier et même, peu avant, de salope fascisante par Nicolas Bedos...et ces 2 planqués avaient été relaxés

<https://resistancerepublicaine.com/2020/09/03/non-a-obon-o-en-esclave-oui-a-marine-en-etron/>

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/etron-fumant-la-cour-de-cassation-rejette-le-pourvoi-de-marine-le-pen-5378931>

Les juges auraient donc décidé qu'un agriculteur étant un être brut, un manuel peu rompu à l'ironie, aux jeux de mots, juste bon à nettoyer ses bottes pleines de boue, aurait eu la volonté de salir et insulter la l'écolo dégénérée. Par contre sur les plateaux télé de Ruquier et dans le monde du show biz, « les insultes proférées ne visaient que la candidate, pas la personne » (pourtant la Rousseau était bien venue patauger dans la boue comme député non ???). Drôle de conception de la justice... Selon que vous serez insultés sur un plateau télé par un journaliste ou dans un champ par un travailleur la justice ne sera pas la même... En

France, au XXIème siècle...

**La Fontaine le disait déjà au XVIIème siècle,
sous Louis XIV**

*Selon que vous serez puissant ou misérable, les
jugements de cour vous rendront blanc ou noir.* Jean de
La Fontaine

Fables, Les Animaux malades de la peste (1678).

**C'est un signal pour vous dire que nous en
sommes revenus à la monarchie absolue, il est
temps de refaire la révolution. Robespierre,
reviens, on a du boulot pour toi !**